IMMIGRATION.
Suite.

Nous n'avons donc vraiment pas le droit de nous plaindre ; encore moins d'accuser le gouvernement.

On ne peut pourtant point forcer les gens à émigrer malgré eux, ni les amener de force au Manitoba, c'est un malheur pour nous comme pour beaucoup d'entre eux, et nos efforts doivent tendre assurément à améliorer les moyens employés pour développer l'Immigration, mais encore une fois, il est souverainement injuste de rendre le gouvernement responsable du peu d'empressement de nos compatriotes des Etats-Unis à répondre à ses appels.

Les conservateurs qui crient si fort aujourd'hui ne devraient pas oublier le passé qui est encore si récent.

Pendant leur séjour au pouvoir, ils ont été impuissants à arrêter le courant de nos compatriotes vers les Etats-Unis ; encore bien moins à le détourner à notre profit.

Combien alors ne voyaient dans l'Immigration qu'un moyen de spéculer au profit des nouveaux arrivants.

S'ils l'ont oublié, beaucoup s'en souviennent qui seraient tout disposés à leur rafraîchir la mémoire.

Au lieu de se lamenter, et d'accuser le gouvernement qui n'en peut mais, il serait plus utile de nous grouper et de réunir nos forces pour aider par nous-mêmes à l'œuvre de rapatriement.

Si chacun des Canadiens-Français établis au Manitoba, écrivait seulement deux fois par année aux parents ou amis qu'ils possèdent tous aux Etats-Unis ou dans la Province de Québec, pour les engager à venir les rejoindre, nous ne tarderions pas à voir doubler, tripler le nombre des immigrants.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

L'Ami de tous.

CORRESPONDANCE

Saint-Malo, vendredi, 27 janvier, 1899.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Mardi dernier nous avons eu, dans notre charmant village de St-Malo, une véritable fête de famille ; le sympathique M. Louis Malo, le premier pionnier de notre paroisse mariait le dernier de ses fils, Henri, avec Mademoiselle Léa LeBlanc, de St-Boniface.

Le temps était splendide, partout l'on ne voyait que jeunes gens et jeunes filles, en riantes toilettes, attendant avec impatience, l'heure de la messe nuptiale. A dix heures, vingt-deux voitures passaient, au grand trot de chevaux fringants, emportant tous les invités vers l'Eglise.

La cérémonie terminée, l'on s'achemina vers la demeure des parents du marié où nous attendait un repas vraiment Pantagruélique. Avant de se mettre à table, les jeunes de la paroisse présentèrent une adresse, ainsi que de très jolis cadeaux aux heureux du jour. Monsieur l'abbé Noret, notre digne pasteur, assistait au repas que présidaient, sans interruption, notre camarade Henri Malo et sa charmante jeune femme. Inutile de vous dire que ce repas fut des plus animés et qu'une franche gaîté y régna pendant plusieurs heures.

Voici l'adresse qui fut dite avant le repas :

MON CHER HENRI,

Il est des circonstances, dans la vie, où l'on aime à exprimer, à ceux que l'on estime, les sentiments que nous dicte le cœur ; au nom de tous les jeunes, ici présents, je viens te dire tous les vœux que nous formons pour ta prospérité, pour ton bonheur futur, te féliciter de cette grande décision prise après mûres réflexions, te souhaiter, à l'aurore de cette nouvelle année, tout ce que des jeunes gens mariés peuvent désirer.

La vie à deux est toujours plus douce, plus supportable ; les douleurs paraissent moins cruelles ; l'homme en rentrant chez lui, le soir, après une longue journée de fatigue, est heureux de trouver une table où fument de bons mets, une figure souriante, égayée de deux yeux joyeux où les siens peuvent se reposer après de nombreuses heures de travail. Donc, Mon Cher Henri, encore une fois, au nom de tous : Bonheur et prospérité.

Et vous, Madame, soyez la bienvenue parmi nous, un jeune visage de plus dans une paroisse, est comme un rayon de plus au soleil ; des jeunes sont parties déjà, d'autres reviennent les remplacer, et, c'est avec un enthousiasme sincère que je lève mon verre pour porter votre santé et celle de notre cher camarade Henri, sans oublier ses excellents parents et toute sa famille.

Dans l'après-midi, sur la proposition de plusieurs, et, le soleil nous y invitant par l'ardeur de ses rayons, nous fîmes, drapeau tricolore en tête, une promenade en voiture, jusque chez M. R. Côté, non sans nous être arrêtés chez M. J. W. McCrea, notre hôtelier, qui nous avait généreusement conviés à venir, de nouveau, porter la santé des jeunes mariés chez lui.

Le soir, après un repas tout aussi bien servi que le premier, un bal, plein d'entrain, termina la fête, et, ce fut sur ces paroles tout à l'éloge de la famille Malo :

L'on en parlera longtemps !

que l'on se sépara. Il était cinq heures du matin.

UN INVITÉ.

LaBroquerie.

Mme Eug. Goulet, de LaBroquerie, est allée, la semaine dernière, se promener à Pine Hill ; elle a fait un heureux voyage.

M. et Mme Th. Pariseau, de LaBroquerie, sont allés en promenade à Marchand et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. Hormidas Granger est parti pour l'Ouest ; il est allé conduire sa fille à la Montagne de Tondre. Son garçon ne l'attend pas avant le mois de mars.

Dialogue surpris entre deux boys dégourdis de *Brise-Culotte*, l'un répondant au nom de Wilfrid LaGloire et l'autre à celui de Jean LaGraisse.

Wilfrid.—Sais-tu comment ça se reconnaît la femme d'un libéral d'avec celle d'un conservateur ?

Jean.—(Mâche sa gomme avec conviction, mais garde le silence de l'ahurissement).

Wilfrid.—La femme d'un libéral, P'tit Jean, ça se reconnaît à ce qu'elle est toujours rougeaude, et vermeille ; a porte ses couleurs.

Duck Lake.

M. T. O. Davis, M. P., a pris la parole à une assemblée de l'association libérale locale, à Duck Lake, le 18 janv.

La réunion était fort nombreuse ; le capt. Craig, candidat ind. aux dernières élections, présidait.

Les officiers nommés pour l'année sont :

Président, M. Jos. McIntyre, M. L. A.

Vice-Président, M. Ch. Fisher, M. L. A.

Sec.-Trésorier, M. J. S. Grant

M. Davis a ensuite prononcé un discours qui dura près de deux heures, discours des plus intéressants accueilli par d'unanimes applaudissements.

L'assemblée se sépara après avoir donné unanimement un vote de confiance en l'Hon. Sir Wilfrid Laurier et en M. T. O. Davis.

Le South-Eastern.

Les travaux d'arpentage pour le tracé du chemin de fer sont poussés avec activité.

Le tracé du lac Bad Vermillon au passage de l'Ours à l'entrée de la baie Red Gut, est terminé par M. McCarthy.

A l'Est le parti de M. McLaren a effectué le tracé de la baie Red Gut au lac Calm.

La partie de la baie de la Seine et la baie Swell nécessitera des travaux sérieux, en raison des massifs rocheux qui abondent en cette région.

Dans l'Armee Anglaise.

Le principal organe militaire de l'armée, le *Broad Arrow*, a publié cette semaine un article qui a étonné ceux qui s'indignaient des soi-disants abus de la justice militaire en France à propos de l'affaire Dreyfus. Le *Broad Arrow* établit une comparaison entre le système des rapports confidentiels dans l'armée anglaise et les dossiers secrets en France. Le système anglais, d'après le *Broad Arrow*, est une tache pour l'administration militaire anglaise.

" Dans la plupart des cas," dit le journal, "le système des rapports confidentiels est *injuste et dérisoire*."

Ensuite le *Broad Arrow* dit que les officiers supérieurs anglais ont le droit de faire sur les officiers subalternes des rapports qui peuvent influencer le ministère de la guerre, lorsqu'il doit faire des promotions. Ce procédé permet de nuire à l'avancement des officiers subalternes, sans qu'ils sachent pourquoi. Très souvent les rapports confidentiels ont un effet désastreux pour l'avenir des jeunes officiers. La chose jugée est considérée comme une chose sacrée. Une affaire particulière, qui démontre que ces allégations sont vraies, a été tenue cachée jusqu'à présent ; mais, dit le journal, nous avons appris que les faits relatifs à cette affaire seront tôt ou tard publiés par les journaux. La divulgation de ces faits ne laissera aucun doute sur l'injustice qui a été commise à propos de l'affaire en question. En examinant les archives du ministère de la guerre on pourrait se convaincre que les rapports confidentiels ont brisé un grand nombre de carrières, parce que les autorités militaires, dans le but d'éviter un scandale, ont refusé d'accorder aux victimes de ce genre de dénonciation une enquête impartiale.

Priere à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du Journal "l'ECHO DE MANITOBA."

Monsieur—

Sous ce pli vous trouverez la somme de ....
pour.................... mois d'abonnement à votre Journal "l'ECHO DE MANITOBA," que vous voudrez bien m'envoyer à l' adresse suivant :

Nom ....

Paroisse ....

Comté ....